

1

(N° 175.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1837.

RAPPORT

Fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur HYPOLITE-JOSEPH MANTOULET, à Leugnies (Hainaut).

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Hypolite-Joseph Mantoulet, né à Ohain (France), le 24 avril 1814, demeurant à Leugnies, district de Thuin (Hainaut), s'est adressé à M. le ministre de la justice, le 23 octobre 1834, pour obtenir la naturalisation.

Le pétitionnaire habite la Belgique depuis le 1^{er} novembre 1830 ; il remplit, à Leugnies, les fonctions d'instituteur communal. Il y a épousé une Belge ; sa conduite politique et morale lui ont mérité la confiance et la bienveillance du conseil communal, qui a appuyé sa demande par délibération du 10 juin 1835.

Tous les renseignements sont favorables au demandeur.

Le rapporteur,

MAST DE VRIES.

Le vice-président,

DU BUS, aîné.